

STAGES PRINTEMPS 2024

L'inscription aux stages se fait uniquement et directement à la Direction Éducation Jeunesse

STAGE « BRICO ECOLO »

sur l'ACM Berthelot/Sévigné du 22 au 26 avril (demi-journée) de 9h45 à 11h15 et de 14h à 16h

Public : 9/12 ans

Effectif : 10 enfants/demi-journée

Descriptif : Tout au long de la semaine, les enfants participeront à un chantier collaboratif au sein de l'accueil de loisirs Berthelot afin de réaliser plusieurs constructions en bois qui décoreront le jardin et d'autres lieux de la commune. Ils seront également sensibilisés en tant que jeune citoyen à travers la création d'un jeu coopératif autour du recyclage, la gestion du tri des déchets et le respect de l'environnement. Différents matériaux recyclés seront utilisés par les enfants, laissant libre court à leur imagination. Un stage pour développer le pouvoir d'agir des enfants dans les lieux qu'ils fréquentent.

STAGE « NATURE ET BOUTS D'FICELLE »

sur l'ACM Jenner du 22 au 26 avril (demi-journée) de 9h30 à 11h30

Public : 4/6 ans Effectif : 8 enfants

Descriptif : Au cours de 5 matinées, les enfants pourront découvrir la nature sous différents angles à travers des ateliers ludiques en intérieur comme en extérieur (jardinage et semis, découverte des petites bêtes du jardin, dessins à partir d'éléments naturels, peinture à l'encre végétale, création de bombe à graines et modelage en argile). Du jardinage aux créations à partir d'éléments naturels, les enfants pourront développer leur imaginaire tout au long de la semaine.

STAGE « MULTISPORTS » :

sur l'ACM Dombrowski du 22 au 26 avril (demi-journée) de 9h30 à 11h30

Public : 4/6 ans Effectif : 8 enfants

Descriptif : Pendant ce stage, les enfants découvriront de nouvelles pratiques sportives (Rink Hockey, Handball, jeux de lancer, jeux de raquettes, courses...). Chaque séance sera composée de plusieurs ateliers évolutifs qui leur permettront de découvrir et de progresser sur les techniques de lancer, de déplacement rapide, mais aussi de développer des valeurs comme le respect, l'entraide et le fair-play.

STAGE « BRICO ECOLO »

sur l'ACM Rostand du 29 avril au 3 mai (demi-journée) de 9h45 à 11h15 et de 14h à 16h

Public : 9/12 ans

Effectif : 10 enfants/demi-journée

Descriptif : Voir ci-contre

STAGE « EVEIL À LA NATURE »

sur l'ACM Jean-Jaurès du 29 avril au 3 mai 2024 (demi-journée) de 9h30 à 11h30

Public : 6/12 ans Effectif : 12 enfants

Descriptif : Un stage de 4 matinées pour explorer le printemps à travers des activités créatives et naturelles (confection de couronnes, découvertes et créations autour du papillon, impressions végétales sur tissu et création de nichoirs à hirondelles). En plongeant dans l'univers enchanté de cette saison, les enfants observeront la beauté de la nature qui s'éveille tout en découvrant les principes de la permaculture. Les jeunes explorateurs apprendront à observer, à écouter et à créer avec leur environnement. Rejoignez-nous pour une aventure printanière.



www.hellemmes.fr



LOISIRS
3-12 ANS

ACCUEILS DE LOISIRS DE PRINTEMPS

INSCRIPTIONS ET MODIFICATIONS

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

EN LIGNE VIA VOTRE ESPACE FAMILLE [HTTPS://ESPACE-FAMILLE.LILLE.FR](https://espace-famille.lille.fr)

DU 20 MARS AU 7 AVRIL 2024 INCLUS

EN MAIRIE VIA LES FORMULAIRES PAPIER

DU 20 MARS AU 5 AVRIL 2024 INCLUS

AUCUNE INSCRIPTION OU MODIFICATION EN DEHORS DE CETTE PÉRIODE

1 FORMULAIRE PAR ENFANT

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : âge :

École fréquentée (hors Hellemmes) :

Nom et prénom du représentant(e) légal(e) :

Si votre enfant fréquente une école privée ou extramuros (hors Hellemmes Lille), fournir un certificat de scolarité.

DFU 2023/24 à jour : OUI Date de dépôt du formulaire :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

DFU 2023/2024 à jour : OUI

Date de dépôt du formulaire :

RENSEIGNEMENTS :
WWW.HELLEMMES.FR



1/ CHOIX DE L'ACM MATERNELS 3/6 ANS

CHOIX DE L'ACM	ADRESSES	HORAIRES	ACCUEILS MATIN ET SOIR
<input type="checkbox"/> DOMBROWSKI	Place Paul Dombrowski	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> JENNER	Rue des Ecoles	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> ROSTAND	Rue de la ville de Naumburg	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30

ÉLÉMENTAIRES 6/12 ANS

CHOIX DE L'ACM	ADRESSES	HORAIRES	ACCUEILS MATIN ET SOIR
<input type="checkbox"/> JEAN JAURES	Rue Anatole France	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> BERTHELOT SEVIGNE	Rue Jules Ferry	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> ROSTAND	Rue de la ville de Naumburg	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30

2/ RÉSERVATION EN COCHANT LES JOURS ET UNITÉS (DU 22 AVRIL AU 3 MAI)

Nous vous rappelons que votre enfant ne pourra pas être accueilli sur une journée non réservée, même s'il fréquente l'ACM régulièrement.

Jours	L 22	M 23	M 24	J 25	V 26	L 29	M 30	M 1	J 2	V 3
Espace éducatif MATIN								FÉRIÉ		
Journée AVEC repas										
Journée SANS repas										
Espace éducatif SOIR										

3/ AUTORISATIONS ET INFORMATIONS

- J'autorise mon enfant (de plus de 6 ans) à quitter seul l'ACM à 17h
- J'autorise mon enfant (de plus de 6 ans) à quitter seul l'espace éducatif à 18h30
- J'autorise la prise de vue de mon enfant
- Mon enfant a un P.A.I (projet d'accueil individualisé), **si oui, merci de fournir une copie.**

ATTENTION

Si votre enfant a des besoins particuliers (situation de handicap, santé ...), il est impératif que vous contactiez avant toute inscription, par mail, le pôle périscolaire, afin de mettre en place un accueil adapté pour votre enfant : poleperiscolaire@mairie-hellemmes.fr, même si votre enfant fréquente régulièrement les centres.

4/ JE M'INFORME

Conditions d'accueil de votre enfant en ACM :

- Votre enfant doit être scolarisé. Si votre enfant fréquente une école privée ou extramuros (hors Hellemmes et Lille) merci de nous fournir un certificat de scolarité lors de l'inscription
- Votre DFU 2023/2024 doit être à jour lors de l'inscription.
- En inscrivant votre enfant dans un accueil de loisirs de la commune d'Hellemmes, vous acceptez qu'il participe à l'ensemble des activités proposées. Si une pratique lui est déconseillée ou interdite, merci de fournir au directeur un certificat médical précisant la contre-indication.
- **Nous vous demandons de respecter les horaires des centres de loisirs. Tout arrangement doit impérativement être validé par le ou la responsable et doit rester exceptionnel.**

Réglementation et qualité de service :

Pour des raisons de réglementations et de qualité de service, l'inscription en ACM est obligatoire durant la période indiquée. Aucune inscription ne sera acceptée, passé le délai même si le formulaire est déposé dans la boîte aux lettres du service. Votre enfant ne pourra être accueilli sans inscription de votre part, même s'il se présente au centre.

De même, toute modification ne pourra être acceptée passé le délai d'inscription.

Facturation :

Vous serez facturé sur la base d'**une journée réservée = une journée facturée**

Si votre enfant est malade durant le centre, la journée vous sera régularisée uniquement sur présentation, dans un délai de 48h à compter du premier jour d'absence au centre, d'un justificatif médical.

Possibilité de nous l'envoyer par mail : passenfant@mairie-hellemmes.fr ou directement à l'accueil du service.

Qui contacter :

Pour toutes questions ou informations concernant le fonctionnement de l'ACM ou l'accueil de votre enfant, vous pouvez contacter le pôle périscolaire à l'adresse suivante : poleperiscolaire@mairie-hellemmes.fr

Pour la facturation, le DFU, l'inscription et les modifications de réservations, vous pouvez contacter le pass'enfant à l'adresse suivante : passenfant@mairie-hellemmes.fr ou au **03.20.41.82.70.**

Mairie d'Hellemmes
Direction Éducation et Jeunesse
153 bis rue Roger Salengro 59260 Hellemmes